4E TRIMESTRE
2024

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°62

Un 4e trimestre 2024 poussif : coup d'arrêt de l'emploi et marché du travail dégradé

Points de vigilance

L'activité économique en demi-teinte
L'activité a fait preuve de résilience en 2024, soutenue par l'accélération des dépenses publiques, mais un net ralentissement est attendu au 1er trimestre 2025. Les défaillances d'entreprises continuent d'augmenter sur un an en région, bien que la tendance semble se stabiliser en fin d'année. Les créations d'entreprises repartent à la hausse, portées principalement par les micro-entrepreneurs. Enfin, les salaires progressent à un rythme légèrement plus élevé en région qu'au niveau national.

Des nuages sur le marché du travail
Fin 2024, l'emploi salarié en région est marqué par un coup d'arrêt après une progression continue depuis la crise sanitaire. Les effectifs reculent au 4e trimestre effaçant la hausse précédente et enregistrant la première baisse du secteur privé en dix ans (hors crise sanitaire). Cette contraction touche tous les secteurs et s'accompagne d'une baisse des embauches. Malgré ce ralentissement, le taux de chômage régional atteint un niveau historiquement bas, la population active progressant encore moins vite que l'emploi. La demande d'emploi repart à la hausse, signe d'un marché du travail qui se dégrade, avec une baisse du taux d'accès à l'emploi et une durée au chômage qui s'allonge.

Situation sociale
La baisse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA en Provence-Alpes-Côte d'Azur se poursuit au 4e trimestre 2024, mais à un rythme nettement ralenti. Cette évolution contraste avec la situation nationale, où le nombre de bénéficiaires repart à la hausse. Parallèlement, le nombre d'allocataires de l'Allocation spécifique de solidarité (ASS) augmente pour la première fois depuis la crise sanitaire.

Retour sur la plénière du 25 avril 2025

Le tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la fréquentation des hébergements touristiques durant la saison estivale 2024 dépasse le niveau de la saison 2023 (+2,2 %) alors qu'en France, cette fréquentation est en baisse (-2,0 %). A l'échelle départementale, les Bouches-du-Rhône ont bénéficié d'une forte affluence grâce aux Jeux Olympiques avec les épreuves de voile et de football à Marseille. Pour ces jeux, le territoire, fort de ses 9,2 millions de touristes annuels et 46,3 millions de nuitées, a enregistré une hausse significative des clientèles internationales (+9% par rapport à 2022). Du 24 juillet au 8 août, le stade et la marina ont accueilli 336 000 visiteurs français et internationaux.

Chiffres clés

2 026 300
emplois salariés

7,7 %
taux de chômage

456 400
demandeurs d'emploi
(cat. A, B, C)

6 700
défaillances d'entreprises*

26 500
créations d'entreprises
(immatriculations)

Évolution T4 2024 / T3 2024	↘ – 0,3 %	↘ – 0,2 pt	↗ +2,2 %	↗ +14,9 %	↗ +2,5 %
	- 0,3 % en France métropolitaine	- 0,1 pt en France métropolitaine	+1,8 % en France métropolitaine	+17,4 % en France entière*	+ 0,8 % en France (hors Mayotte)

*Défaillances d'entreprises sur 12 mois

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Résilience de l'activité nationale mais ralentissement prévu en 2025

En France, la croissance a plutôt bien résisté sur l'ensemble de l'année 2024 (+1,1 %). Le retournement de l'investissement a été compensé par l'accélération des dépenses publiques, mais ce facteur de soutien s'inverserait en 2025, la France prévoyant un effort significatif de réduction du déficit public. Dans un contexte international dégradé, l'économie française tournerait au ralenti au 1er semestre 2025 (+0,1 % au 1er trimestre, puis +0,2 % au 2e) et l'acquis de croissance pour 2025 atteindrait +0,4 % à mi-année.

▶ **Pour en savoir plus :** « Désordre mondial, croissance en berne », *Note de conjoncture Insee*, mars 2025.

Contexte international

Fin 2024, l'activité aux États-Unis est restée soutenue (+0,6 % au 4e trimestre) portant la croissance annuelle à +2,8 %, tandis qu'elle est restée modérée dans la zone euro (+0,2 %), confirmant l'absence de réelle reprise sur l'année (+0,8 % au total en 2024, après +0,5 % en 2023). Depuis début 2025, la nouvelle orientation de l'administration américaine et les perspectives de guerre commerciale qu'elle entraîne hypothèquent un peu plus l'éventualité d'un redémarrage européen à court terme. L'instauration de droits de douane aux États-Unis mettrait un coup de frein au commerce mondial et frapperait les économies européennes dépendantes de la demande américaine, en particulier l'Allemagne et l'Italie.

Une activité entrepreneuriale mitigée en région

Les défaillances continuent d'augmenter

Dans la région, comme au niveau national, le nombre de défaillances d'entreprises augmente continuellement depuis début 2022. **En Provence-Alpes-Côte d'Azur**, plus de 6 700 entreprises ont déposé le bilan sur les douze derniers mois (de janvier à décembre 2024) contre 5 800 l'année précédente (+14,9 %). Toutefois, la tendance ralentit fortement en fin d'année et semble atteindre un plateau. La hausse des défaillances au **niveau national** est plus forte que dans la région au 4e trimestre (+17,4 % sur un an, +2,7 % sur un trimestre).

La hausse annuelle des défaillances affecte tous les **secteurs d'activité** et cela à des degrés différents. Les défaillances augmentent de +19 % dans la Construction (près d'un quart du total des défaillances), de +15 % dans l'*Hébergement-restauration* et dans le *Commerce et la réparation automobile*. Dans les *Activités immobilières*, les défaillances sont en forte hausse au 4e trimestre (+72 % sur un an). À l'inverse, l'*Industrie* connaît une amélioration avec une baisse de -7 % sur un an.

Tous les **départements** de la région suivent cette tendance à la hausse sur un an, à l'exception du Vaucluse où le nombre de défaillances recule légèrement (-1 % sur un an). La progression est plus marquée dans le Var (+25 %), suivi des Alpes-de-Haute-Provence (+23 %), des Bouches-du-Rhône (+18 %) et des Hautes-Alpes (+15 %). Elle est plus limitée dans les Alpes-Maritimes (+10 %).

*** Le salaire moyen par tête (SMPT) :** est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les effectifs intérimaires pris en compte pour le calcul du SMPT sont ceux produits par la Dares.

Les créations d'entreprises reprennent

En **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, les immatriculations de nouvelles entreprises augmentent au 4e trimestre (+2,5 % par rapport au 3e trimestre), après deux trimestres de baisse (- 5,6 % au 2e trimestre puis -1,3 % au 3e trimestre). Avec 26 500 créations ce trimestre, les immatriculations sont en hausse de +1,3 % sur un an. En France (hors Mayotte), les créations augmentent également au 4e trimestre, à un rythme toutefois moins soutenu qu'en région (+0,8 % par rapport au 3e troisième et +0,5 % sur un an).

Les micro-entrepreneurs continuent de dominer les immatriculations, représentant les deux tiers des créations dans la région (67 %). Cette part est légèrement inférieure au niveau national (65 %). Ce trimestre, l'augmentation de micro-entreprises est un peu plus marquée que celle des entreprises classiques, que ce soit dans la région (+2,7 % contre +2,1 %) ou au niveau national (+0,9 % contre +0,8 %).

▶ **Pour en savoir plus :** « Une activité en perte de vitesse, mais des secteurs en résistance », *Insee Conjoncture Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 53, mars 2025.

Les salaires augmentent

Au 4e trimestre 2024, le **salaire moyen par tête (SMPT)** mensuel — hors prime de partage de la valeur — augmente par rapport au trimestre précédent (+0,8 %) et s'élève à 2 791 € en région. Cette hausse peut s'expliquer, en partie, par la revalorisation du Smic de +2,0 % au 1er novembre 2024. Le SMPT reste inférieur de 221 € au SMPT national, mais s'accroît à un rythme légèrement plus élevé sur un an (+3,0 %, contre +2,9 %).

En région, le SMPT s'élève à 3 718 € dans le secteur de l'*Industrie*, alors qu'il demeure nettement plus bas dans le celui de l'*Hébergement et restauration* (2 168 €).

▶ **Pour en savoir plus :** Stat'Ur conjoncture, n° 83, Urssaf PACA, mars 2025.

Coup d'arrêt de l'emploi salarié

Pour la première fois depuis la crise sanitaire, l'emploi salarié recule en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** au 4e trimestre 2024, effaçant la hausse du trimestre précédent : -0,3 % (soit -5 600 salariés), après +0,3 %. Hors crise sanitaire, l'emploi privé, qui représente les trois-quarts de l'emploi total, enregistre sa première baisse en dix ans (-0,3 %, après +0,3 %). L'emploi public se contracte moins fortement (-0,1 %, après +0,3 %). En hausse chaque trimestre depuis mi-2020, l'emploi hors intérim se replie : -0,2 % (après +0,3 %). La baisse de l'intérim est beaucoup plus marquée : -2,9 % (après +0,8 %).

***-0,3 % d'emplois salariés** sur le trimestre, soit 5 600 emplois en moins.*

*L'emploi se replie pour la première fois en six ans dans **l'industrie** au 4e trimestre.*

*Les déclarations d'embauche sont **en baisse**.*

Fin décembre 2024, la région compte 2 026 300 salariés, soit 8 100 de plus que fin 2023. La croissance annuelle, qui s'élève à +0,4 % (après +0,9 % en 2023), est ainsi la plus faible en dix ans (hors crise sanitaire). Pour la deuxième année consécutive, le secteur public est plus dynamique que le privé : +0,9 %, contre +0,3 %.

Évolution de l'emploi salarié
Données CVS, base 100 au 1er trimestre 2014

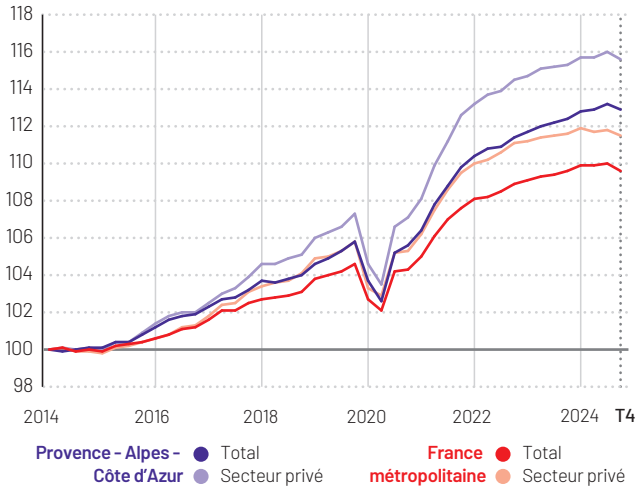

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Au 4e trimestre 2024, l'emploi recule dans tous les secteurs d'activité. Dans le **tertiaire marchand** (intérim compris), il se contracte de -0,1 % par rapport au 3e trimestre (soit -1 400 salariés), après +0,3 %. La croissance est principalement pénalisée par les *Activités de soutien aux entreprises*, dont les effectifs reculent pour la première fois en douze ans (hors crise sanitaire) : -0,6 %, après une stabilité. La baisse s'explique aussi par les *Transports et entreposage* (-0,5 %, après +1,1 %), l'*Information-communication* (-0,7 %, après une stabilité) et les *Activités immobilières* en diminution depuis deux ans (-0,4 %, après -1,5 %). Dans les autres sous-secteurs, la progression est modérée, comprise entre +0,1 % et +0,3 %. Sur un an, la croissance du tertiaire marchand se maintient : +0,7 % (soit +6 500 salariés), comme en 2023. Les principaux contributeurs sont l'*Hébergement-restauration* (+2,8 %, après +1,5 %), les *Activités de services aux ménages* (+1,6 %, après +0,8 %) et les *Transports et entreposage* (+1,1 %, après +1,0 %). Les *Activités immobilières* enregistrent leur plus fort recul depuis la crise financière de 2008 (-3,6 %, après -3,0 %).

Dans le **tertiaire non marchand** (intérim compris), les effectifs se contractent au 4e trimestre après deux ans de hausse ininterrompue : -0,4 %, soit -2 900 salariés, après +0,3 %. Sur un an, la croissance s'élève à +0,6 % (après +1,5 % en 2023), soit la plus faible augmentation depuis 2019.

Dans l'**industrie** (intérim compris), l'emploi se replie pour la première fois en six ans (hors crise sanitaire) : -0,1 % au 4e trimestre 2024, soit -250 salariés, après +0,6 %. Les créations d'emploi dans la *Fabrication de matériels de transports* (+0,8 %, après +1,4 %) et l'*Industrie agroalimentaire* (+0,3 %, après +1,3 %) ne suffisent pas à compenser les destructions dans les autres sous-secteurs. En 2024, la croissance est ainsi deux fois moins rapide qu'en 2023 : +0,8 % sur un an (soit +1500 salariés), après +1,6 %. Elle est principalement portée par l'*Industrie agroalimentaire* (+3,3 %, après une stabilité) et, dans une moindre mesure, par la *Fabrication de matériels de transports* (+2,5 %, après +5,1 %) et le *Raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution* (+1,3 %, après +1,5 %). Dans la *Fabrication d'autres produits industriels*, l'emploi diminue pour la première fois en huit ans (hors crise sanitaire, -0,9 %, après +1,5 %).

Évolution de l'emploi salarié y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur
Données CVS, base 100 au 1er trimestre 2014

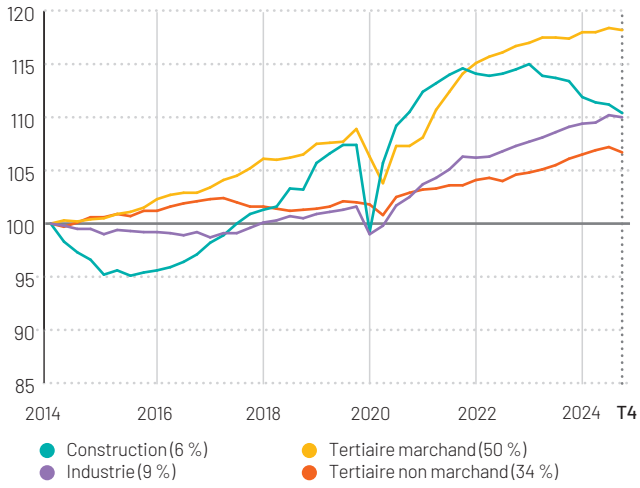

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Enfin dans la **construction**, les effectifs (intérim compris) reculent pour le 7e trimestre consécutif : - 0,7 %, soit - 940 salariés, après - 0,2 %. En rythme annuel, la contraction est presque trois fois plus forte qu'en 2023 : - 2,6 % (soit - 3 400 salariés), après - 1,0 %.

Le recul de l'emploi salarié au 4e trimestre 2024 s'observe dans tous les **départements** de la région, sauf les Hautes-Alpes (+ 0,6 %). Il est le plus marqué dans les Alpes-Maritimes et le Var (- 0,4 %). Sur un an, les effectifs se stabilisent dans le Var (après + 0,7 % en 2023) et le Vaucluse (après + 0,2 %), tandis qu'ils augmentent plus modérément dans les Alpes-Maritimes (+ 0,4 %, après + 0,8 %) et les Bouches-du-Rhône (+ 0,7 %, après + 1,2 %). Dans les Alpes-de-Haute-Provence, ils reculent pour la première fois en sept ans (- 0,7 %, après + 2,4 %). Les Hautes-Alpes sont le seul département où la croissance de l'emploi accélère (+ 1,9 %, après + 0,1 %).

En **France métropolitaine**, l'emploi salarié se contracte également au 4e trimestre 2024 pour la première fois depuis la crise sanitaire : - 0,3 %, après + 0,1 %. Les secteurs privé et public reculent respectivement de - 0,3 % et - 0,4 %. Dans l'intérim, les destructions d'emploi enclenchées début 2023 se poursuivent (- 2,4 %, après - 0,8 %). Au total, après avoir progressé chaque année pendant dix ans (hors crise sanitaire), la croissance de l'emploi salarié stagne sur un an (après + 0,6 % en 2023), pénalisée par le léger recul du secteur privé (- 0,1 %), alors que le secteur public continue de progresser (+ 0,5 %). La baisse de l'intérim est aussi forte que l'an passé (- 6,0 %).

▶ **Pour en savoir plus :** « Nouveau coup de frein de l'emploi en 2024, chômage au plus bas », *Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 17, mars 2025.

Décroissance des embauches au 4e trimestre

Sur un an, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** régressent à un rythme plus marqué qu'au niveau national (– 3 %, contre – 2 %). Si cette décroissance n'épargne aucun type de contrat, elle est plus importante pour les CDI (– 8 %), soit 7 400 DPAE en moins. Pour les CDD de plus d'un mois, la décroissance est de – 4 %, soit 6 420 DPAE en moins. Elle est plus limitée pour les CDD d'un mois ou moins qui régressent de – 1 % sur un an, alors que les embauches pour ce type de contrat augmentent au niveau national (+ 1 %). Seuls les établissements de 250 salariés et plus enregistrent une hausse annuelle de leur DPAE (+ 7 %), portée par le dynamisme de leurs CDD de plus d'un mois (+ 1 %) et leurs CDD d'un mois ou moins (+ 11 %). Ces établissements se distinguent en étant les seuls à enregistrer une hausse totale de leurs DPAE.

Les **secteurs** du *Soutien et Services administratifs*, de la *Fabrication de matériels de transport* et de la *Construction* présentent les plus fortes baisses annuelles de leur DPAE (respectivement – 19 %, – 18 % et – 13 %). Elles sont plus limitées dans les *Services* (- 4 %) et dans l'*Industrie* (- 5 %). Les *Hôtels-café-restaurants* et le *Commerce* renouent en revanche avec la croissance et affichent une évolution de + 2 %.

Comparées au 4e trimestre 2023, le nombre d'embauches diminue dans les **départements** des Bouches-du-Rhône (- 4 %) et du Var (- 2 %). A contrario, les DPAE progressent de + 1 % dans les Alpes-Maritimes, le Vaucluse et les Hautes-Alpes, portées uniquement par le dynamisme de leurs CDD d'un mois ou moins. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, les embauches se stabilisent (+ 0,2 %), sous l'effet de la croissance annuelle des CDD qui contrebalance le recul important des contrats pérennes (- 18 %).

▶ **Pour en savoir plus :** Stat'Ur conjoncture, n° 82, Urssaf PACA, février 2025.

Zoom sur l'apprentissage

La croissance de l'apprentissage toujours modérée
Fin décembre 2024, **Provence-Alpes-Côte d'Azur** compte **74 100 apprentis** dans les secteurs public et privé. Le nombre d'apprentis est en hausse de + 4 % sur un an, soit + 2 600, contre + 5 % un an plus tôt. Ces rythmes de croissance sont bien en-deçà des années précédentes.

En **France métropolitaine**, les évolutions sont comparables. Le nombre d'apprentis croît également de + 3 % sur un an, soit + 26 400, contre + 5 % un an plus tôt, et s'élève à 1 021 000.

Au niveau régional, la **hausse du nombre d'apprentis en 2024 explique environ un tiers des créations d'emploi salarié, une part qui double en un an.** À l'échelon national, c'est grâce à l'apprentissage que l'emploi ne diminue pas cette année.

Un marché du travail qui se dégrade

En baisse, le taux de chômage est au plus bas
Au 4e trimestre 2024, le taux de chômage se replie de -0,2 point par rapport au 3e trimestre (après +0,1 point) en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** et s'établit à 7,7 % de la population active, soit le plus faible taux mesuré depuis plus de trente ans avec la méthode de mesure actuelle. Sur un an, il décroît de -0,4 point.

En **France métropolitaine**, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 7,1 % de la population active, en baisse de -0,1 point sur un trimestre (après +0,1 point). Contrairement à la région, il est supérieur de +0,4 point à son point bas mesuré en 1982. Sur un an, il diminue de -0,2 point.

En rythme annuel, le taux de chômage recule dans tous les **départements** de la région. La baisse est la plus marquée (entre -0,6 point et -0,5 point) dans les Hautes-Alpes (6,0 %), les Alpes-Maritimes (6,7 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (7,7 %), identique à celle de la région (-0,4 point) dans les Bouches-du-Rhône (8,3 %) et le Vaucluse (9,5 %) et un peu plus modérée (-0,3 point) dans le Var (7,1 %).

Taux de chômage
Données CVS

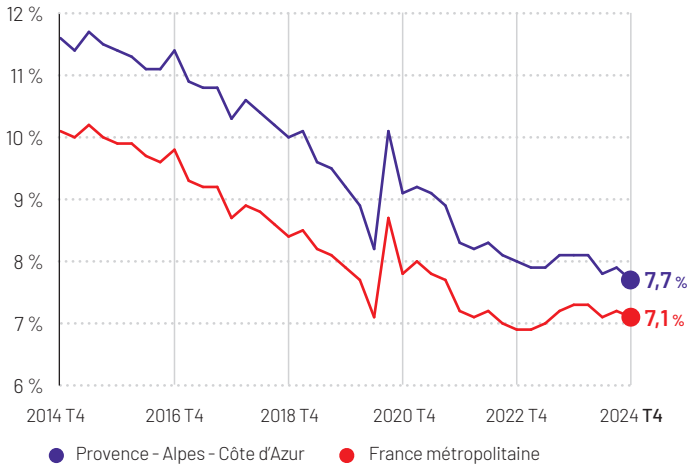

Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/-0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.
Source : Insee – Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

Taux de chômage au plus bas niveau à 7,7 %.

Le nombre de ***demandeurs d'emploi de longue durée*** *toujours en hausse fin 2024.*

Taux d'accès à l'emploi en baisse : *-0,3 pt par rapport à 2023*

La demande d'emploi en hausse

Au 4e trimestre 2024, **Provence-Alpes-Côte d'Azur** compte en moyenne 456 400 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre confirme sa hausse trimestrielle (+2,2 %, soit +9 900 demandeurs d'emploi, après +0,3 %), après un premier semestre favorable. Sur un an, la demande d'emploi s'élève pour la première fois depuis 2020 : +1,2 %, soit +5 300 inscrits, après une stabilité en 2023.

Tout au long de l'année 2024, la demande d'emploi des **hommes** et des **femmes** a évolué de façon comparable (+2,2 % en fin d'année, après respectivement +0,2 % et +0,3 % au 3e trimestre). Sur un an, l'accroissement est de même ampleur (+1,1 % et +1,2 %), alors que la demande d'emploi masculine progressait déjà fin 2023 (+1,0 %) et que la féminine diminuait (-0,8 %).

Après s'être repliée au cours des trois premiers trimestres de 2024, la demande d'emploi des **jeunes de moins de 25 ans** est la plus touchée par la hausse du 4e trimestre (+4,1 %, après -0,2 %). Une partie de cette augmentation peut s'expliquer par l'anticipation de la mise en œuvre de la loi sur le Plein emploi, qui prévoit à partir du 1er janvier 2025 une inscription automatique des jeunes suivis par les missions locales sur les listes de France Travail. Sur un an, son élévation est toutefois deux fois moins forte qu'en 2023 : +1,9 %, après +3,8 %. La demande d'emploi des seniors qui avait déjà rebondi au 3e trimestre (+0,7 %), s'accroît de +1,6 % en fin d'année. En rythme annuel, elle augmente après trois années de baisse : +1,0 %, après -1,2 % en 2023.

Excepté au 2e trimestre 2024, le nombre de **demandeurs d'emploi de longue durée** (inscrits depuis un an ou plus) a progressé chaque trimestre de l'année (+1,7 % au 4e trimestre, après +0,2 %). Parallèlement, la hausse du nombre d'inscrits depuis moins d'un an s'intensifie au 4e trimestre (+2,6 %, après +0,4 %), après un premier semestre de baisse. Sur un an, le recul s'interrompt pour les inscrits depuis un an ou plus (+1,1 %, après -1,9 %), qui représentent 41,8 % des catégories A, B, C. Pour les inscrits depuis moins d'un an, l'augmentation est de même ampleur que fin 2023 : +1,2 %, après +1,5 %.

La demande d'emploi renoue avec la hausse au 4e trimestre 2024 dans la moitié des **départements** de Provence-Alpes-Côte d'Azur : les Alpes-Maritimes (+2,6 %, après -0,4 %), les Hautes-Alpes (+1,7 %, après -1,3 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (+1,3 %, après -0,5 %). L'autre moitié des départements poursuit son élévation entamée au 3e trimestre : le Var (+2,6 %, après +0,7 %), les Bouches-du-Rhône (+2,4 %, après +0,5 %) et le Vaucluse (+1,1 %, après +0,5 %). Dans ces trois départements, la demande

Avertissement : Une expérimentation d'accompagnement renforcé vers l'emploi des bénéficiaires du RSA (BRSA) a été lancée en avril 2023. Elle conduit à enregistrer progressivement à France Travail l'ensemble des bénéficiaires du RSA de ces territoires. Selon leur situation, ceux-ci sont orientés vers un des trois parcours suivants : emploi, socio-professionnel, ou social. Les BRSA orientés vers les parcours emploi et socio-professionnel sont comptabilisés dans les statistiques de demandeurs d'emploi. Les BRSA orientés vers le parcours social, plus éloignés de l'emploi, ne le sont pas lorsqu'ils ne prennent pas l'initiative de s'inscrire. Fin décembre 2024, cette expérimentation concerne environ 57 000 bénéficiaires du RSA dont 29 000 sont orientés vers un parcours emploi ou socio-professionnel.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail depuis le 1er janvier 2025.

d'emploi s'accroît sur un an, alors qu'elle se stabilise dans les Alpes-Maritimes et recule de nouveau dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence.

Pour en savoir plus : « Nouveau coup de frein de l'emploi en 2024, chômage au plus bas », *Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 17, mars 2025.

Baisse annuelle du taux d'accès à l'emploi

Au cours de l'année 2024, 38,7 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une baisse de - 0,3 point par rapport à 2023.

Ce taux d'accès à l'emploi (TAE) est en baisse sur un an dans tous les **départements**, sauf pour les Alpes-Maritimes et Alpes-de-Haute-Provence (respectivement + 0,3 pt et + 0,5 pt). La baisse est plus marquée dans le Vaucluse (- 0,7 pt), suivi des Bouches-du-Rhône (- 0,6 pt), du Var et les Hautes-Alpes (- 0,2 pt respectivement).

Le TAE des demandeurs d'emploi **bénéficiaires du RSA** est de 22,3 %. Ils sont sous-représentés dans les accès à l'emploi par rapport à leur poids dans la DEFM de catégories A et B (10 %, contre 17 %). Dans les Bouches-du-Rhône, cet écart est encore plus prononcé (11 %, contre 20 %), pour un TAE des bénéficiaires du RSA de 20,7 %.

Au cours de l'année 2024, 14,2 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B sont six mois plus tard en contrats durables, soit une baisse de - 0,4 point par rapport à l'année 2023. Le Var enregistre le meilleur **taux de présence en emploi durable** (TPED) à 16,9 %. Le TPED des demandeurs d'emploi en situation de RSA est de 7,5 %, en baisse de – 0,5 point par rapport à 2023. Le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence enregistrent un taux inférieur à celui de la région (respectivement 5,7 % et 6,6 %).

Le Taux d'accès à l'emploi (TAE) mesure la part des demandeurs d'emploi en catégorie A ou B sur un mois donné, ayant repris un emploi dans les 6 mois suivants, leur permettant de sortir des catégories A ou B. Il correspond à l'ancien ACO1, mais son calcul est maintenant en taux, et non plus en nombre, et est calculé sur une période de 6 mois.

Le Taux de présence en emploi durable (TPED) mesure la part des demandeurs d'emploi en catégorie A ou B qui, 6 mois plus tard, sont employés dans un contrat dit durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois y compris les créateurs d'entreprise).

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) se dégrade nettement tout au long de l'année 2024

Au 4e trimestre 2024, un demandeur d'emploi de **Provence-Alpes-Côte d'Azur** reste, en moyenne, inscrit consécutivement presque une année (360 jours) sur les listes de France Travail. Après l'amélioration de cet indicateur en début 2024, il n'a cessé de se détériorer lors des trimestres suivants et augmente de huit semaines entre les 2e et 4e trimestres. Sur un an, l'ICDC se détériore d'un mois. Cette hausse concerne toutes les populations. Elle est plus marquée chez les cadres (+ 51 jours), suivis des professions intermédiaires (+ 48 jours), mais également chez les femmes de 25 à 49 ans et les seniors (respectivement + 37 jours et + 39 jours).

Évolution du volume mensuel d'offres collectées à France Travail en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes

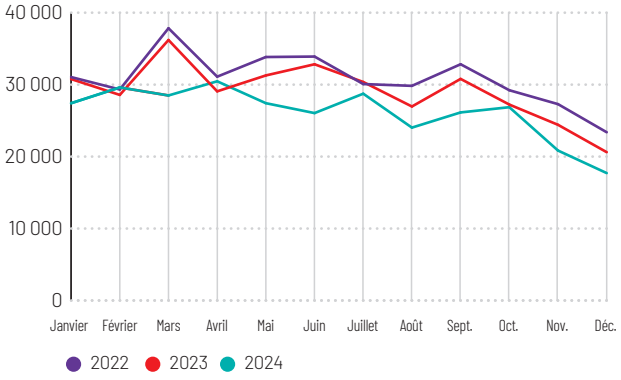

Source : France Travail - STMAT Offres.

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par France Travail dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit **le calcul de l'espérance de vie d'une population** en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

Concernant les **domaines professionnels**, les indicateurs qui ont les plus fortes détériorations annuelles sont ceux des secteurs de la *Communication, média, multimédia* (+ 58 jours), des *Services à la personne et à la collectivité* (+ 40 jours). En revanche, les secteurs qui se dégradent le moins sont ceux du *Transport, logistique* (+ 5 jours), de la *Santé et des Arts, façonnage d'ouvrages d'art* avec chacun une hausse de deux semaines et demie.

En ce qui concerne les **demandeurs d'emploi inscrits au RSA**, l'ICDC est de 374 jours, soit une hausse de près de 50 jours. Au 4e trimestre 2024, l'écart avec l'indicateur global régional atteint pour la première fois plus de deux semaines. À l'échelle départementale, la majorité des indicateurs se dégrade sur une année, à l'exception des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence (respectivement - 29 jours et - 9 jours). Ils se détériorent de trois semaines pour les Alpes-Maritimes à plus de deux mois pour le Var.

Un volume d'offres d'emploi collectées par France Travail en dessous des années précédentes

L'année 2024 connaît un net repli du nombre d'offres collectées. En cumul sur 12 mois de janvier à décembre 2024, le nombre d'offres collectées diminue de - 10,1 % par rapport à l'année précédente. Cette décroissance est plus rapide au niveau régional qu'au niveau national.

En 2024 (en cumul sur les 12 mois), le nombre d'offres d'emploi collectées par France Travail baisse pour l'ensemble des grands domaines de métiers, notamment pour ceux de l'*Hôtellerie-restauration*, du *Commerce, vente et grande distribution*, et des *Services à la personne et à la collectivité* (qui concentrent un peu plus de deux offres sur cinq conjointement). La diminution des offres collectées est plus contenue dans les domaines du *Transport et logistique* et de l'*Industrie*.

Pour en savoir plus : Statistiques et analyses, *France Travail*

Zoom sur le marché du travail

Le taux de chômage diminue dans toutes les zones d'emploi de la région

La réduction annuelle du taux de chômage s'observe dans toutes les zones d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle est la plus forte (de -0,8 point à -0,7 point) dans les zones de Briançon (4,9 %), Menton (5,5 %) et Cavaillon (8,3 %). Elle est un peu moins prononcée (de -0,6 point à -0,5 point) dans celles de Gap (6,3 %), Nice (6,7 %), Digne-les-Bains (7,9 %), Draguignan (8,2 %), Brignoles (8,3 %), Bollène - Pierrelatte (partie région, 9,8 %) et Avignon (partie Paca, 10,5 %). Ailleurs, la baisse annuelle est similaire ou inférieure à celle de la région.

Provence – Alpes – Côte d'Azur : 7,7% (-0,4 pt)
France métropolitaine : 7,1% (-0,2 pt)

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre le 4e trimestre 2023 et le 4e trimestre 2024

Données corrigées des variations saisonnières, évolution annuelle en point et taux en % au 4e trimestre 2024

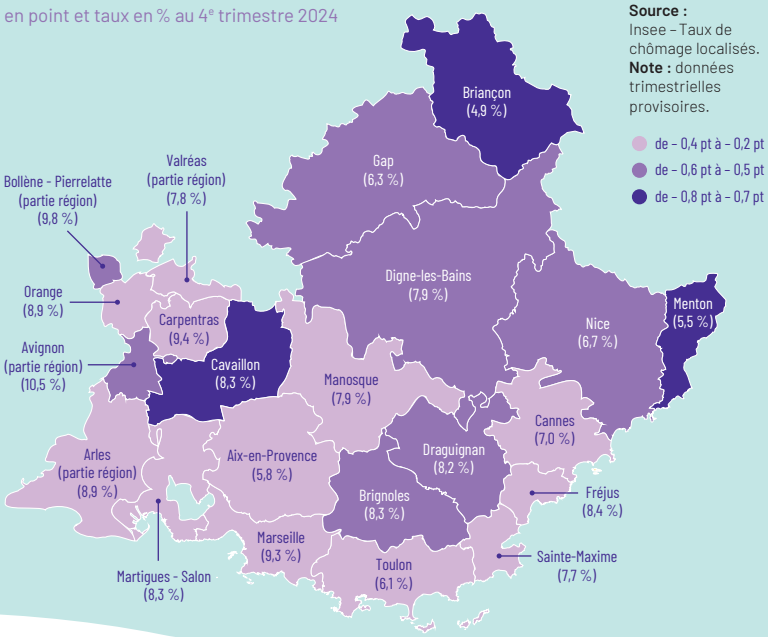

Source : Insee – Taux de chômage localisés.
Note : données trimestrielles provisoires.

- de -0,4 pt à -0,2 pt
- de -0,6 pt à -0,5 pt
- de -0,8 pt à -0,7 pt

Situation sociale

La diminution du nombre de bénéficiaires du RSA ralentit

Au 4e trimestre 2024, le nombre de foyers bénéficiaires du **Revenu de solidarité active (RSA)** s'établit à 140 500 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il poursuit sa baisse amorcée mi-2021, mais sur un rythme moins soutenu que les années précédentes (-2,8 % sur un an, soit -4 000 foyers bénéficiaires, après -4,4 % fin 2023). Ce recul s'observe dans quasiment tous les départements de la région, à l'exception des Bouches-du-Rhône (+0,1 %). Au niveau national, le nombre de bénéficiaires s'accroît sur un an, après trois ans de baisse (+0,5 %, après -2,0 % fin 2023).

Pour la première fois depuis la crise sanitaire, le nombre de bénéficiaires de l'**Allocation spécifique de solidarité (ASS)** repart à la hausse depuis septembre 2024. Fin novembre 2024, l'augmentation s'élève à +3,4 % sur un an (contre -10,0 % fin novembre 2023) et le nombre d'allocataires s'établit à 20 300. Cet accroissement, similaire au niveau national, concerne tous les départements de la région, sauf les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence (respectivement -8,1 % et -6,1 %).

Parallèlement, le nombre de foyers bénéficiaires de la **Prime d'activité (PA)** augmente à nouveau sur un an dans la région au 4e trimestre 2024 après une année de recul (+0,5 %, après -2,0% fin 2023), et s'établit à 386 400. Les effectifs progressent partout, sauf dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes où ils continuent de décroitre (respectivement -1,3 % et -2,7 %). En France métropolitaine, ils augmentent (+2,1 %, après -2,3 % fin 2023).

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes, base 100 à fin février 2020

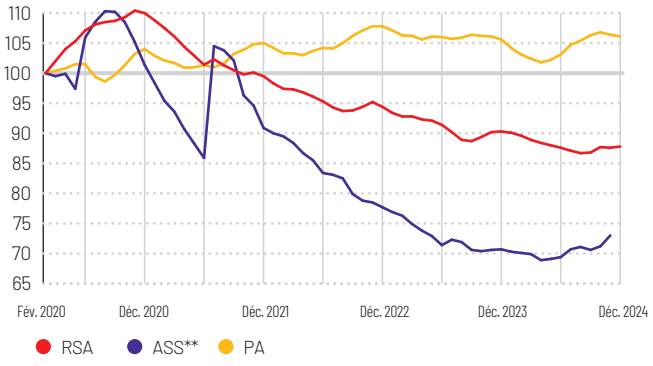

* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.
** Données à fin novembre
Note : données provisoires
Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA; France Travail, FNA - Traitements : Drees

▶ **Pour en savoir plus :** « Nouveau coup de frein de l'emploi en 2024, chômage au plus bas », *Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 17, mars 2025.

Indicateurs avancés

En dépit d'incertitudes persistantes, l'activité de la région a progressé au cours du mois de mars 2025 conformément aux prévisions. Ce rebond concerne l'ensemble des secteurs contrairement à la tendance nationale, où la situation est plus contrastée dans le secteur de la Construction. Pour autant, les carnets de commandes sont toujours jugés bas.

Les stocks, déjà reconstitués en anticipation du relèvement des droits de douane et en prévision de la reprise attendue, se sont quelque peu allégés permettant de réduire les tensions de trésorerie. Les effectifs ont peu évolué sur la période malgré une orientation jugée encore favorable dans les prochaines semaines. Les prix sont restés stables. Les dirigeants projettent une croissance positive de leur activité à court terme.

Au-delà de quelques semaines, l'attentisme prévaut au regard des annonces changeantes concernant l'évolution des droits de douane américains.

▶ **Pour en savoir plus :** Tendances régionales : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Mars 2025 | Banque de France

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence – Alpes – Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif- Oref et constitué de la Région, la Dreets, France Travail, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges – ouvert aux acteurs de l'observation en région – sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :
- Une concertation des experts.
- Une séance plénière ouverte au public.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Retrouvez toutes nos ressources sur :
www.observation-partenariale-conjoncture.org

Directrice de publication	Coordination Carif-Oref	Réalisation	Conception graphique - PAO
Géraldine Daniel	Fabien Mirosa Liliana Rojas-Estrada	Groupe technique d'OPC	www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 30 avril 2025